

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Directeur de la publication : M. Le Maire

Janvier 2024

Label 2023
Villes & Villages Fleuris

DIPLOME DÉCERNÉ PAR LE JURY DU PETR CŒUR DES HAUTS-DE-FRANCE À LA COMMUNE DE :

Framerville-Rainecourt
LAURÉAT

de la 2^{ème} Catégorie : Communes de 301 à 1000 habitants

Le président, Philippe Cheval



Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Janvier 2024

Editorial



Directeur de la publication : M. Le Maire

Voici déjà les derniers jours de l'année 2023, comme chaque année, je profite de ce moment pour faire un peu le tour de ce qui s'est passé ces temps-ci et parler des prévisions pour 2024.

J'ai l'impression de me répéter par rapport à l'an dernier, mais il faut bien se rendre compte que les travaux d'effacement de réseaux prennent beaucoup de temps et occupent une bonne partie de mes activités.

J'espère que ces travaux seront terminés courant 2024 et que nous pourrons retrouver le calme dans la rue de l'église et dans la rue des vergers, ces rues étant la dernière tranche d'effacement sur la commune.

Les candélabres seront posés en cette fin d'année 2023 ou début de l'autre. Au moment où j'écris ces mots, je ne connais pas encore le programme, d'autant plus qu'en cette fin d'année pluvieuse, les chantiers s'arrêtent de temps en temps pour cause d'intempéries.

Lorsque l'éclairage public fonctionnera,

toute la commune sera équipée de Leds, ce qui devrait significativement diminuer la consommation d'électricité.

L'année dernière, je vous avais précisé que la facture d'électricité n'augmenterait pas puisque son prix était bloqué jusque fin 2023. Cette année 2024, nous nous attendons à une hausse importante, aux environs de 50% selon les fournisseurs. A aujourd'hui, je ne connais pas les montants exacts, mais la commune est adhérente au groupement d'achat de la FDE80 (Fédération Départementale d'Electricité), ce qui devrait permettre un meilleur prix auprès du fournisseur d'électricité.

Des réunions auront lieu en début d'année pour discuter de tout cela, nous en serons plus vers le mois de février.

Concernant la fibre dans les deux rues citées auparavant, des travaux seront effectués pour passer les câbles en sous-terrain comme c'est déjà le cas dans les autres rues.

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Editorial



Janvier 2024

Directeur de la publication : M. Le Maire

Suite à cet effacement de réseaux, nous prévoyons des travaux d'aménagement de trottoirs, comme cela a été fait au début de la rue de l'église. Des points noirs existent dans différents endroits de la commune, notamment aux abords du Gerموir, rue de l'église ainsi qu'au niveau de la rue de la paneterie et de la rue de la vallée à Rainecourt.

Le conseil municipal et moi-même sommes actuellement au travail pour étudier différentes solutions.

Concernant les autres travaux, une partie du mur du cimetière de Framerville devrait voir le jour d'ici peu. Encore une fois, le mauvais temps n'arrange pas l'avancement des travaux.

A propos du fleurissement, la commune est à nouveau lauréate du label villes et villages fleuris. Concernant ce point, vous trouverez dans les pages suivantes le détail des appréciations du jury. Mme Evelyne Schiètequatte, deuxième adjointe de la commune, aidée de M. Christian Peeters, agent communal, y sont pour beaucoup. Nous espérons que cela encourage un maximum d'entre

vous, au fleurissement et à l'entretien afin de maintenir un cadre de vie agréable. Nous sommes preneurs de vos idées, n'hésitez pas à nous contacter !

Aujourd'hui, nous n'avons plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires (désherbant entre autre), votre aide est ainsi précieuse pour éviter l'enherbement des trottoirs devant chaque maison. Il n'y a pas d'obligation mais la compréhension et l'envie de vivre dans un cadre agréable ne peuvent que convenir à tous.

Vous trouverez en accompagnement à ce journal, la brochure éditée par le SMITOM (traitement des ordures ménagères). Les choses évoluent dans ce domaine, des explications et des solutions vous seront proposées. C'est pourquoi je vous demande de bien prendre connaissance de ce document, qui peut vous être utile.

En lien avec cette brochure, notamment en ce qui concerne

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Editorial



Janvier 2024

Directeur de la publication : M. Le Maire

l'utilisation de composteurs ou les élevages de volailles permettant d'éliminer une grande partie des déchets, nous assistons depuis quelques années à une prolifération de rats. Plusieurs raisons à cette prolifération :

- Il n'y a plus d'hiver rigoureux comme autrefois. De ce fait, les rats se reproduisent de plus en plus.

- Les composteurs attirent les rats, je vous conseille donc de les protéger en installant par exemple un grillage fin au sol, sous les composteurs.

Veillez à protéger également vos animaux (volailles) en utilisant des produits raticides positionnés aux bons endroits.

Il ne faut bien évidemment pas abandonner ces solutions (composteurs/volailles) mais il faut être vigilant.

Le prix de l'élimination des déchets résiduels, hors tri sélectif, déposés dans le centre d'enfouissement de Lihons est de plus en plus cher et il n'est pas prêt de baisser. Encore une fois, soyons vigilants et citoyens !

Je remercie l'ensemble du conseil municipal pour l'aide et le travail

d'équipe accomplis tout au long de l'année.

Je remercie le comité des fêtes pour les différentes manifestations durant cette année. Je félicite Mme Evelyne Schietequate qui a repris à nouveau le flambeau de la présidence de ce dernier.

Je remercie M. Sébastien Hénon, président de Lire et Délires, en charge du Gerموir et son équipe pour les différentes animations.

Je remercie l'ensemble des associations communales pour leurs actions durant cette année.

Je remercie le personnel communal pour leur travail et leur disponibilité auprès des habitants.

Mesdames, Messieurs

En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles une excellente année 2024.

*Le Maire,
Jean-Philippe AVENEL*



CARTE D'IDENTITÉ

DÉMARCHE EN LIGNE

Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
Accessible avec un compte ANTS (<https://ants.gouv.fr/>)
ou via FranceConnect (<https://franceconnect.gouv.fr/>)

Il faut renseigner certains éléments concernant vos identité et celle de vos parents.

Il faut ensuite vous rendre à la mairie dotée d'un dispositif de recueils d'empreintes (ex : Péronne, Roye...) pour finaliser la demande avec les documents justificatifs.

La mairie dotée d'un dispositif de recueils d'empreintes (ex : Péronne, Roye...) récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande).

Attention : la pré-demande concerne uniquement un dossier déposé en France.

* * * * *



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Vos services publics
en un même lieu

Besoin d'aide

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien (carte d'identité, retraite, impôts....)



Le guichet est ouvert
le lundi, mardi et jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30
le mercredi et le vendredi
de 9h00 à 12h30.

Une France Services à Péronne



2 avenue Charles de Gaulle, 80 200 Péronne

⊗ Vous souhaitez faire immatriculer votre véhicule ? Vous avez besoin d'aide pour demander une allocation logement ? Vous aimeriez préparer votre retraite mais n'êtes pas à l'aise avec les outils informatiques ? ...

→ Les animateurs France Services vous guident dans l'utilisation des services en ligne de : Pôle Emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité Sociale Agricole, les services des ministères de l'intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques, et La Poste.

France services, pour être accompagné dans vos démarches du quotidien :



SUBVENTIONS VERSEES EN 2023

| | | |
|---------------------------------|-------|-------|
| <i>APE les p'tits artistes</i> | 250 | euros |
| <i>Croix rouge</i> | 600 | euros |
| <i>Comité des fêtes</i> | 2 500 | euros |
| <i>Catm-anciens combattants</i> | 100 | euros |
| <i>Lire et délires</i> | 500 | euros |
| <i>Le souvenir Français</i> | 100 | euros |
| <i>Restaurants du Cœur</i> | 300 | euros |
| <i>Sarcom</i> | 100 | euros |
| <i>Société de chasse</i> | 150 | euros |
| <i>Téléthon</i> | 300 | euros |

* * * * *

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2023

« sont restés les mêmes, il n'y a eu aucune augmentation de la pression fiscale communale. »

Pas d'augmentation

- ***taxe foncière sur les propriétés non bâties*** : 25,90 %
- ***cotisation foncière des entreprises*** : 17,36 %
- ***taxe foncière sur les propriétés bâties*** : 34,82 %
- ***Taxe d'habitation*** : 11,40 %

Résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation principale

LOCATION DE LA SALLE SAINT-NICOLAS

| Tarifs Location Salle St-Nicolas | D'octobre à mars « tarif hiver » | D'avril à septembre « tarif été » |
|--|--|--|
| Habitants de Framerville-Rainecourt | Week-end : 180 euros 1 Journée : 140 euros (sauf samedi et dimanche) | Week-end : 160 euros 1 Journée : 120 euros (sauf samedi et dimanche) |
| Les extérieurs | Week-end : 210 euros 1 Journée : 160 euros (sauf samedi et dimanche) | Week-end : 190 euros 1 Journée : 140 euros (sauf samedi et dimanche) |

Pour réserver la salle Saint-Nicolas :

Le dossier complet doit être remis à la secrétaire de mairie aux heures de permanence (Le contrat de location, les chèques de caution, l'attestation d'assurance, le justificatif de domicile).

Etat des lieux et remise des clés par Mme Evelyn SCHIETEQUATTE, Adjointe au Maire.



CALENDRIER COLLECTE 2024



| JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPT. | OCT. |
|---------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|-------|------|
| LU 1 | JE 1 | VE 1 | LU 1 | ME 1 | SA 1 | LU 1 | JE 1 | DI 1 | |
| MA 2 | VE 2 | SA 2 | MA 2 | JE 2 | DI 2 | MA 2 | VE 2 | LU 2 | |
| ME 3 | SA 3 | DI 3 | ME 3 | VE 3 | LU 3 | ME 3 | SA 3 | MA 3 | |
| VE 4 | DI 4 | LU 4 | JE 4 | SA 4 | MA 4 | JE 4 | DI 4 | ME 4 | |
| SA 5 | LU 5 | MA 5 | VE 5 | DI 5 | ME 5 | VE 5 | LU 5 | JE 5 | |
| DI 6 | MA 6 | ME 6 | SA 6 | LU 6 | JE 6 | SA 6 | MA 6 | VE 6 | |
| LU 8 | ME 7 | DI 7 | DI 7 | MA 7 | VE 7 | DI 7 | ME 7 | SA 7 | |
| MA 9 | JE 8 | LU 8 | LU 8 | ME 8 | SA 8 | LU 8 | JE 8 | DI 8 | |
| ME 9 | VE 9 | SA 8 | MA 9 | JE 9 | DI 9 | MA 9 | VE 9 | LU 9 | |
| DI 10 | SA 10 | DI 10 | ME 10 | VE 10 | LU 10 | ME 10 | SA 10 | MA 10 | |
| JE 11 | DI 11 | LU 11 | JE 11 | SA 11 | MA 11 | JE 11 | DI 11 | ME 11 | |
| VE 12 | LU 12 | MA 12 | VE 12 | DI 12 | ME 12 | VE 12 | LU 12 | JE 12 | |
| SA 13 | MA 13 | ME 13 | SA 13 | LU 13 | JE 13 | SA 13 | MA 13 | VE 13 | |
| DI 14 | ME 14 | DI 14 | DI 14 | MA 14 | VE 14 | DI 14 | ME 14 | SA 14 | |
| LU 15 | JE 15 | VE 15 | LU 15 | ME 15 | SA 15 | LU 15 | JE 15 | DI 15 | |
| MA 16 | VE 16 | SA 16 | MA 16 | JE 16 | DI 16 | MA 16 | VE 16 | LU 16 | |
| ME 17 | SA 17 | DI 17 | ME 17 | VE 17 | LU 17 | ME 17 | SA 17 | MA 17 | |
| VE 18 | DI 18 | LU 18 | DI 18 | MA 18 | ME 18 | DI 18 | VE 18 | LU 18 | |
| SA 19 | LU 19 | MA 19 | VE 19 | DI 19 | ME 19 | VE 19 | LU 19 | JE 19 | |
| DI 20 | MA 20 | ME 20 | SA 20 | LU 20 | JE 20 | SA 20 | MA 20 | VE 20 | |
| LU 21 | ME 21 | DI 21 | DI 21 | MA 21 | VE 21 | DI 21 | ME 21 | SA 21 | |
| MA 22 | JE 22 | VE 22 | LU 22 | ME 22 | SA 22 | LU 22 | JE 22 | DI 22 | |
| MA 23 | VE 23 | SA 23 | MA 23 | JE 23 | DI 23 | MA 23 | VE 23 | LU 23 | |
| ME 24 | SA 24 | DI 24 | ME 24 | VE 24 | LU 24 | ME 24 | SA 24 | MA 24 | |
| VE 25 | DI 25 | LU 25 | DI 25 | MA 25 | ME 25 | DI 25 | VE 25 | LU 25 | |
| SA 26 | LU 26 | MA 26 | VE 26 | DI 26 | ME 26 | VE 26 | LU 26 | JE 26 | |
| DI 27 | MA 27 | ME 27 | SA 27 | LU 27 | JE 27 | SA 27 | MA 27 | VE 27 | |
| LU 28 | ME 28 | DI 28 | DI 28 | MA 28 | VE 28 | DI 28 | ME 28 | SA 28 | |
| MA 30 | JE 29 | VE 29 | LU 29 | ME 29 | SA 29 | LU 29 | JE 29 | DI 29 | |
| ME 31 | SA 30 | DI 31 | MA 30 | JE 30 | DI 30 | MA 30 | VE 30 | LU 30 | |
| | | | | VE 31 | | ME 31 | SA 31 | | |

- Collecte des sacs jaunes
- Collecte des sacs bleus
- Collecte des ordures mélangées

⚠ PENSEZ À SORTIR VOS BACS ET VOS SACS LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE

Service Déchets Terre de Picardie - Contact : 03 64 63 00 60

terredepicardie.fr


**À PARTIR
DU MOIS
D'OCTOBRE
LA
COLLECTE
ÉVOLUE !**

Les
nouvelles
informations
seront
diffusées
courant
2024...

LA NOUVELLE DECHÈTERIE



BIENVENUE À VOTRE NOUVELLE DECHÈTERIE

OUVERTURE
MARDI
02 JANVIER
2024

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI : Fermé / 14h-17h30
MARDI : 9h-12h / 14h-17h30
MERCREDI : 9h-12h / 14h-17h30
JEUDI : 9h-12h / 14h-17h30
VENDREDI : 9h-12h / 14h-17h30
SAMEDI : 9h-12h / 14h-17h30

FERMETURE

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

ENTRÉE DU DERNIER VÉHICULE : 10 minutes avant la fermeture

FERMETURE AUTOMATIQUE du portail à 11h50 et 17h20

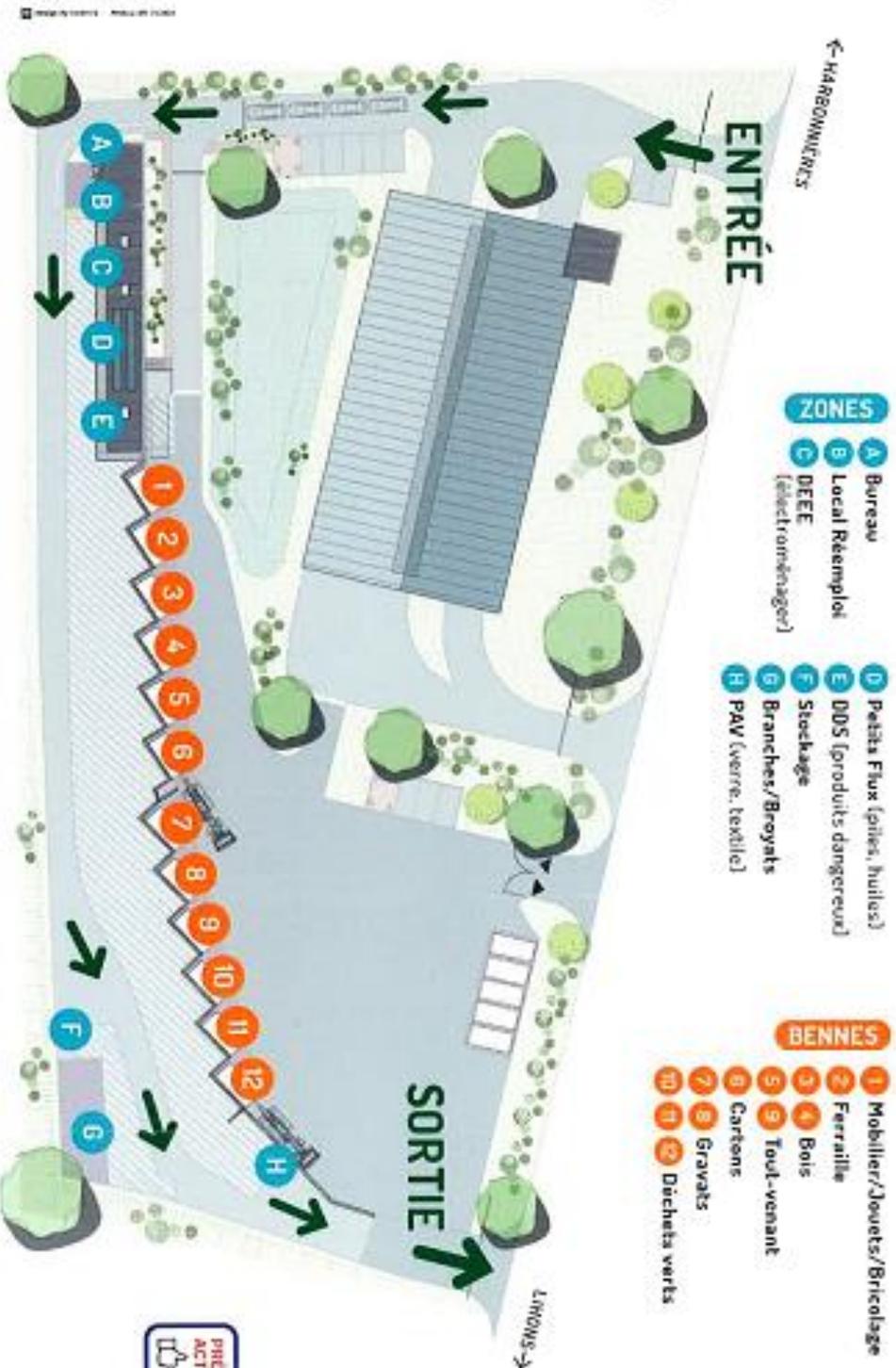
CONSIGNES ET CONDITIONS D'ACCÈS

PRÉSENTEZ VOTRE BADGE ACTUEL AU GARDEEN
Les nouveaux badges seront distribués en 2024

NOUS : RECEPTIONNISTES / EMPLOYÉS / MAINTENANCE

VOUS : CLIENTS / VISITEURS / VOISINS

- Prohibé de fumer
- Prohibé de boire
- Prohibé de conduire un véhicule
- Prohibé de faire du bruit
- Prohibé de laisser des déchets
- Prohibé de laisser des animaux



Déchèterie Terre de Picardie 03 22 88 18 17

terredepicardie.fr

QUELQUES RAPPELS !

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00
de 14h00 à 19h30**

**les samedis
de 09h00 à 12h00
de 15h00 à 19h00**

**les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00**



ANIMAUX

Les propriétaires et détenteurs, même provisoires, d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter que les bruits ne portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

POUBELLES

Merci de ne pas confondre les poubelles de la salle Saint-Nicolas avec la déchèterie svp !

*La déchèterie est située
au lieu dit Maison Rouge, à Rosières en Santerre.
Tél : 03.22.88.18.17*



STOP! AUX INCIVILITÉS

- Congélateur et son contenant dans un chemin de la commune
- Dégradations au niveau des marches de la salle Saint-Nicolas
- Décharges sauvages dans les chemins de la commune
- Déchets verts et autres à la salle Saint-Nicolas....

* * * * *

BORNE DE COLLECTE

Trop de piles sont retrouvées dans les sacs de tri ou dans les ordures ménagères, les piles sont connues pour être dangereuses pour la santé et pour l'environnement, c'est pourquoi il faut impérativement les trier pour les recycler !

Corépile met a disposition des bornes de collecte, qui permettent aux usagers d'y déposer ses piles afin que celles-ci soient recyclées. Terre de Picardie et le SMITOM ont demandé à en avoir une par mairie.

Dorénavant, vous pouvez déposer vos piles dans la borne de collecte à la Mairie.



* * * * *

Depuis Mai 2023, la fibre optique est arrivée dans notre commune



La société Altitude Infra Somme a organisé
2 réunions publiques en Mai 2023 pour les habitants de Framerville-Rainecourt,
Harbonnières et Vauvillers.

INFORMATION IMPORTANTE

Objet : Remplacement du réseau téléphonique de votre commune.

Madame, Monsieur,

Après cinquante ans d'activité, **le réseau téléphonique traditionnel que nous connaissons tous est sur le point de disparaître** : celui-ci est remplacé par un nouveau réseau de fibre optique qui dessert déjà votre commune.

Afin d'anticiper la disparition totale de votre ancienne ligne téléphonique, **nous vous recommandons d'effectuer le raccordement de votre logement à la fibre au plus vite**. Cette démarche, **aujourd'hui prise en charge**, vous permettra d'assurer la continuité de vos services actuels : n'attendez pas la dernière minute au risque d'être facturé.



Prise téléphonique actuelle



Prise fibre à installer

Le raccordement de votre logement à la fibre se traduit par l'installation **d'une nouvelle prise murale à l'emplacement de votre choix**. Pour bénéficier de votre installation il vous suffit de **contacter l'opérateur de votre choix** (liste au dos du document).

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

ALTITUDE INFRA SOMME
Gestionnaire du réseau fibre de votre commune
communication@somme-fibre.fr

 J'ANTICIPE MON PASSAGE À LA FIBRE.

LISTE DES OPÉRATEURS FIBRE À CONTACTER

Situation A

Je ne suis pas titulaire d'une ligne téléphonique fixe

Je n'ai aucune démarche à effectuer SAUF si je souhaite équiper mon logement d'une ligne fixe

Situation B

Je suis titulaire d'une ligne téléphonique fixe

Situation C

Je n'ai pas de connexion Internet

Je suis titulaire d'une connexion Internet

| JE CONSERVE MON OPÉRATEUR J'APPELLE : | JE CHANGE D'OPÉRATEUR J'APPELLE : |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Bouygues Télécom > 1064 | Bouygues Télécom > 3106 |
| Coriolis > 09 69 39 55 30 | Coriolis > 09 69 32 94 77 |
| Free > 3244 | Free > 1044 |
| Nordnet > 3420 | Kiwi > 09 80 50 12 12 |
| Orange > 3900 | Knet > 09 72 350 350 |
| SFR > 1023 | Nordnet > 3420 |
| | Orange > 3900 |
| | Ozone > 09 73 01 1000 |
| | SFR > 1099 |

Les numéros courts ne sont pas surtaxés.

J'ANTICIPE MON PASSAGE À LA FIBRE.

Exemples de FINANCEMENT

Exemple de RÉNOVATION THERMIQUE chez un propriétaire occupant très modeste.

Projet de rénovation thermique permettant un gain énergétique > à 35%

| | |
|---|-----------------|
| Montant des travaux : | 31 920,00 € HT |
| TVA : | 1 755,60 € TVA |
| Montant des travaux TTC : | 33 675,60 € TTC |
| Subvention ANAH 50 % | 15 960,00 € |
| Prime Anah Sortie de passoire thermique | 1 500,00 € |
| Subvention Communauté de Communes 15 % | 3 000,00 € |
| Subvention Région (forfait) | 2 500,00 € |
| Subvention Département (forfait) | 1 000,00 € |
| Total des aides financières : | 23 960,00 € |

Reste à charge du propriétaire : 9 715,60 € TTC*
Un projet financé à hauteur de 71 %

Exemple de RÉHABILITATION GLOBALE réalisée dans un logement vacant : Le logement deviendra la future résidence principale d'un ménage modeste.

Projet de rénovation thermique permettant un gain énergétique > à 35%

| | |
|---------------------------|-----------------|
| Montant des travaux : | 63 360,00 € HT |
| TVA : | 3 484,80 € TVA |
| Montant des travaux TTC : | 66 844,80 € TTC |

| | |
|---|-------------|
| Subvention ANAH 50 % | 25 000,00 € |
| Prime Anah - sortie passoire thermique | 1 500,00 € |
| Subvention Communauté de Communes 15 % | 3 000,00 € |
| Prime « sortie vacance » Communauté de Communes | 3 000,00 € |
| Subvention Région (forfait) | 2 500,00 € |
| Subvention Département (forfait) | 12 500,00 € |
| Total des aides financières : | 47 500,00 € |

Reste à charge du propriétaire : 19 344,80 € TTC*
Un projet financé à hauteur de 71 %

* montants donnés à titre indicatif, ils n'engagent pas la responsabilité des Communautés de Communes et de l'Anah.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE AVEC L'OPAH-RR

- > Des **conseils gratuits** pour réaliser vos travaux ;
- > Un **appui administratif et technique** pour vous aider gratuitement dans vos démarches ;
- > Des **aides financières** pour booster votre projet.

INFORMATIONS

CONTACTEZ SOLIHA



N° VERT 0 801 907 594

GRATUIT - DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 12H00 ET DE 13H30 À 17H30
(Jusqu'à 16H30 le vendredi)



opah80@solihha.fr

Deux permanences mensuelles pour un accueil et un accompagnement GRATUIT de proximité :

SUR RENDEZ-VOUS

Tous les 1^{ers} mercredis du mois de 14h à 16h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME
23 Avenue de l'Europe
80200 PERONNE

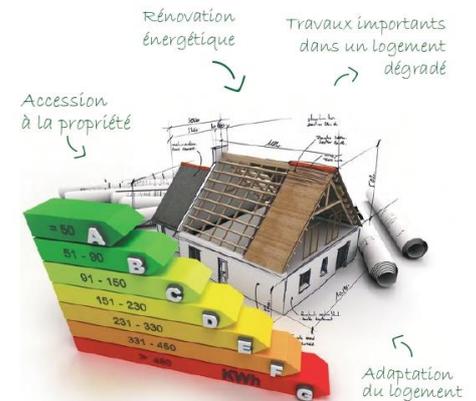
SUR RENDEZ-VOUS

Tous les 3^{èmes} lundis du mois de 14h à 16h30

MOIS PAIRS : MAIRIE DE CHAULONS
MOIS IMPAIRS : MAIRIE DE ROSIÈRES-EN-SANTERRE

PROGRAMME 2020-2025

VOTRE COLLECTIVITÉ VOUS ACCOMPAGNE POUR



AMÉLIORER le confort de votre HABITATION

EN MOBILISANT LES AIDES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET DE L'ANAH



DES AIDES POUR QUELS TRAVAUX ?

- > **Rénovation énergétique** - Isolation intérieure et extérieure, menuiseries, système de chauffage, ventilation, ...
- > **Adaptation du logement aux handicaps et à la perte d'autonomie** - Accessibilité, salle de bain adaptée, volets roulants motorisés, monte-escalier, ...
- > **Remise en état d'un logement** - Réhabilitation, tous corps d'état, d'un logement pour le rendre habitable et sûr.

ATTENTION !

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des partenaires et être réalisés par des professionnels (RGÉ pour la rénovation énergétique)

QUI EST CONCERNÉ ?



Votre logement à plus de 15 ans et :

- > Vous êtes **propriétaire occupant** de votre logement (sous conditions de ressources) ;
- OU
- > Vous êtes **propriétaire** d'un logement locatif ou que vous souhaitez **mettre en location** (sous réserve d'intégrer le dispositif Loc'Avantages).



LES PLAFONDS DE RESSOURCES *

| Nombre de personnes composant le ménage | Ménages aux ressources très modestes (€) | Ménages aux ressources modestes (€) |
|---|--|-------------------------------------|
| 1 | 16 229 | 20 805 |
| 2 | 23 734 | 30 427 |
| 3 | 28 545 | 36 591 |
| 4 | 33 346 | 42 748 |
| 5 | 38 168 | 48 930 |
| Par personne supplémentaire | + 4 813 | + 6 165 |

* Pour les dossiers déposés en 2023.

Ces montants sont des "revenus fiscaux de référence" indiqués sur votre avis d'imposition. Pour déposer une demande, il faut tenir compte du revenu fiscal figurant sur le dernier avis d'imposition en votre possession. Ces plafonds sont remis à jour au début de chaque année et s'appliquent à compter du 1er janvier de l'année en cours.



UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS

SOLIHA est missionné par les deux communautés de communes et **vous accompagne** pour :

- > Vous **renseigner** et vous **conseiller** sur vos travaux ;
- > Vous **informer** sur les **aides financières** possibles ;
- > **Établir un plan de financement** ;
- > **Constituer et suivre votre dossier** de subvention ;
- > Vous **accompagner** à toutes les étapes de votre projet.

Subventions possibles : ANAH, Communautés de Communes, Conseil régional (AREL), Conseil départemental, caisses de retraites, TVA à taux réduit, Eco-prêt à taux zéro, etc.

VOTRE PROJET EN 7 ÉTAPES

- 1** Prise de contact avec SOLIHA pour étudier votre projet
- 2** Visite de votre logement par SOLIHA diagnostic, conseil technique et estimation des aides
- 3** Réalisation de devis par des entreprises agréées
- 4** Constitution de vos dossiers de demandes de subventions par SOLIHA
- 5** Réalisation des travaux (après accord des subventions)
- 6** Envoi de factures à SOLIHA à l'achèvement de tous les travaux prévus
- 7** Visite de contrôle de l'achèvement des travaux par SOLIHA pour l'obtention des subventions allouées

Bulletin d'information

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

De septembre 2020 à septembre 2025, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) est en vigueur sur le territoire et permet aux propriétaires privés de bénéficier d'aides techniques et financières pour la rénovation de leur(s) logement(s).

Quels sont les travaux éligibles ?

- **Rénovation énergétique** : isolation thermique, menuiseries, chauffage, ventilation, ...
- **Adaptation du logement aux handicaps et à la perte d'autonomie** : accessibilité, salle de bains adaptée, volets roulants motorisés, monte-escalier, ...
- **Remise en état d'un logement** : réhabilitation, tous corps d'état, d'un logement.

Pour qui ?

- Les propriétaires occupants sous conditions de ressources ;
- Les propriétaires bailleurs qui s'engagent à pratiquer des loyers maîtrisés (dispositif Loc'Avantages).

Un accompagnement personnalisé gratuit et des subventions pour les travaux :

L'opérateur SOLIHA vous accompagne dans votre projet de travaux et s'assurera de l'éligibilité du projet, vous conseillera et s'occupera du montage administratif, technique et financier de votre demande d'aide. Il se chargera des dossiers de subventions auprès des partenaires (Anah, Région, Département, Communautés de Communes, Caisses de retraite...).

Contacts :

- Téléphone : **0 801 907 594** n° vert gratuit
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 16h30 le vendredi)
- Mail : opah80@solihha.fr

Des permanences mensuelles :

Communauté de Communes de la Haute Somme :

Tous les 1^{ers} mercredis du mois
De 14h à 16h30
23 Avenue de l'Europe
80200 PÉRONNE

Communauté de Communes Terre de Picardie :

Mairie de Chaulnes
MOIS PAIRS

Tous les 3^{èmes} lundis du mois
De 14h à 16h30

Mairie de Rosières-en-Santerre
MOIS IMPAIRS

Tous les 3^{èmes} lundis du mois
De 14h à 16h30

MISE EN PLACE D'UN ATELIER NUMERIQUE

Début 2024 (*date à définir*)

Salle Annexe de la Mairie



somme
numérique

vous présente son service de

Médiation Numérique

La médiation numérique, c'est quoi ?

La « médiation numérique » désigne la mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages. Le but étant de développer la culture numérique de tous, pour pouvoir agir dans une société de plus en plus digitalisée.

Il s'agit notamment de savoir utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison ou au travail en vue d'étendre les connaissances et les capacités de chacun pour une véritable autonomie d'usages citoyens à l'aune de la dématérialisation des services au public (état civil, recherche d'emploi, CAF...)

Au-delà de la maîtrise des outils matériels et logiciels et de leurs usages, l'objectif est de développer l'aptitude à comprendre les enjeux sociaux, culturels, politiques, environnementaux et économiques du numérique. Le numérique est aujourd'hui de plus en plus présent dans la vie des Français. Les taux d'équipement augmentent, les usages se développent et le niveau de compétence général progresse.

La nécessité d'accompagner ceux qui sont en difficulté avec le numérique est aujourd'hui primordiale pour garantir l'accès aux droits pour tous, l'appropriation des potentialités numériques par tous et le plein exercice de la citoyenneté, tout en préparant la société aux évolutions technologiques de demain.

Le numérique exclut s'il n'est pas accompagné.



Contexte départemental



Le département de la Somme compte 772 communes majoritairement rurales :

- 721 communes de moins de 1500 habitants ;
- 32 entre 1500 et 3500 ;
- 16 communes de plus de 3500 dont 3 supérieures à 10 000

Le département de la Somme compte près de 577 000 habitants dont :

- 51,3% de femmes
- 48,7% d'hommes
- 34,7% de seniors (+ de 60 ans)
- 43,3% des habitants ont entre 25 et 59 ans

Près de 20%

de la population n'utilise pas ou peu Internet, et se sent en difficulté avec ses usages soit plus de 115 000 personnes pour le seul département de la Somme.

Insee, Recensement de la population 2016

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Juin 2023 : Passage du jury

16 Octobre 2023 : Remise des prix du concours des villes et villages fleuris

05 Décembre 2023 : Remise des prix du jury départemental des villes et villages fleuris

Jury local 2023 pour le label Villes et Villages Fleuris



Compte rendu de la visite
Catégorie 2
Classement : Lauréat

Apprécié par le jury :



- Commune agréable et bien entretenue.
- Pertinence des plantations, et belle diversité botanique : les vivaces en pleine terre sont privilégiées sur l'ensemble de la commune.
- Chaque élément du patrimoine communal, chaque point clé est mis en valeur par des massifs de fleurs, de rosiers...
- Action en faveur de la biodiversité : hôtel à insectes, mares avec présence de grenouilles.
- Action en faveur des ressources naturelles : utilisation de paillage, récupération des fleurs et projet d'installation d'un récupérateur d'eau à l'église.
- Le bien-être des habitants est recherché dans l'aménagement paysager au niveau des aires de jeux pour enfants, de la salle des fêtes...



Notre commune a également reçu les Félicitations du jury dans sa catégorie, dans le palmarès départemental.

LES TRAVAUX

Mai 2023

Rue de l'Église

Création d'un espace détente à la place de l'ancienne mare



Construction d'un hôtel à insectes par l'employé communal



Mise en place de l'hôtel à insectes par l'employé communal



Mise en place d'un nichoir à mésanges par l'employé communal



Don d'un banc à la commune.
Merci à M. et Mme Cravinho !

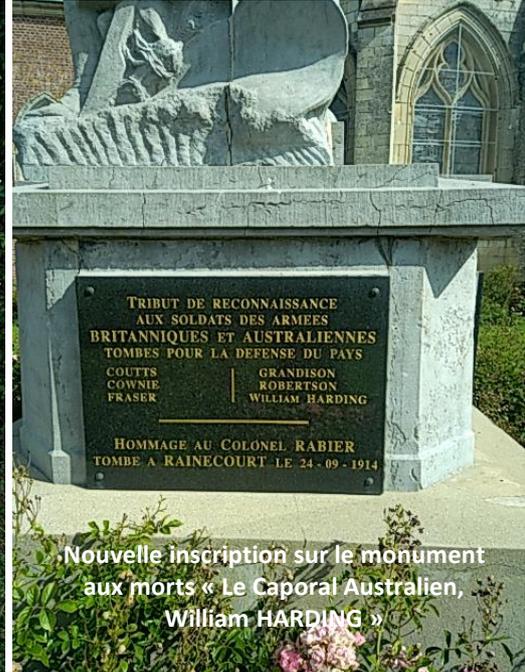
LES TRAVAUX



Renouvellement de la bouche incendie
Rue de la Vallée



Remplacement du panneau
« Les vestiges du château »



Nouvelle inscription sur le monument
aux morts « Le Caporal Australien,
William HARDING »



Economie
d'énergie :
Installation d'un
éclairage LED
Rue Neuve
et
Rue de l'Eglise



Janvier 2023
Isolation des combles du logement communal
« Prime Certificats d'Economies d'Energie (CEE) »



Juin 2023
Création de places de stationnement
Rue de l'église



Installation de 2 nichoirs à mésanges
afin de lutter naturellement
contre les chenilles processionnaires
(à l'espace de détente et à côté de la salle Saint Nicolas)



Economie d'énergie :
Changement d'une fenêtre au
logement communal

Travaux en cours :
Effacement des réseaux

AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Animation été 2023

La société de longue paume de Chaulnes a mis en place une animation de sport de raquette (**longue paume, badminton et speedminton**) au cours des mois de juillet et août 2023 dans notre commune (une séance par semaine gratuite).

Cette animation a été encadrée par des moniteurs de longue paume et le service civique de la société de longue paume de Chaulnes.

Le matériel (raquettes, balles et filets) a été mis à la disposition des participants par les moniteurs lors des séances.



PMI

Le circuit du bus PMI (Protection maternelle et infantile) a été modifié. Vu la très faible fréquentation du service sur la commune de Framerville-Rainecourt, le conseil départemental de la Somme a décidé de suspendre sa venue sur notre commune.

Cependant, si des habitants manifestent un besoin pour leurs enfants, le service enfance et famille reste disponible et notamment les professionnels de la MDSI (Maisons départementales des Solidarités et de l'insertion) de Chaulnes (tél : 03.60.03.47.70).

AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Samedi 14 Janvier 2023 : Vœux du Maire

M. le Maire, entouré de son conseil municipal, a accueilli ce samedi les administrés pour la traditionnelle présentation des vœux. Covid oblige, cette cérémonie n'avait pu avoir lieu depuis 2020, notamment après l'installation de la nouvelle équipe municipale.



C'est de façon conviviale que nous avons pu nous rencontrer, échanger et faire la connaissance des nouveaux habitants de la commune



Départ en retraite de l'ancien employé communal



Présentation des activités de l'association « Lire et Délire »

AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Dimanche 05 Mars : Repas des aînés

Après deux années d'absence imposées par la pandémie de Covid-19, le repas des aînés a pu être à nouveau organisé. Les aînés de plus de 65 ans résidant sur la commune ont été conviés par le conseil municipal.



AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Samedi 29 et Dimanche 30 Avril : Fête du village



Course cycliste



Exposition au Gerموir
sur l'histoire de Framerville-Rainecourt



Les bénévoles du comité des fêtes



Exposition de voitures anciennes



Réderie rue de l'église



Soirée Paëlla Party

AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Cérémonie du 8 Mai



MESSAGE de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire à l'occasion du 8 mai 2023.

8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire.

Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu.

Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire.

Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des Juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. A l'Est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud, les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord. Ils le feront bientôt en Italie. La Corse est libérée en septembre. Nos outre-mer se distinguent dans les trois océans et notamment dans les Antilles et en Guyane par la Dissidence opposée à Vichy. La deuxième division blindée du général Leclerc est créée, elle débarquera quelque mois plus tard en Normandie, avant de libérer Paris, puis Strasbourg. Il n'y a plus une parcelle de notre territoire où l'on ne compte de résistants à l'occupant.

Chacun peut ressentir que le destin des armes a basculé. Même si la lutte sera encore longue : « *L'épreuve présente n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire* », indique le général de Gaulle aux Français libres et aux Français occupés dans son message du 14 juillet 1943.

La Résistance s'unit partout en France, et, sûre de l'issue finale du combat, s'engage dans l'élaboration de ce qui réunira les Français après la guerre. Les ombres qui pèsent sur le destin de la Nation s'éclaircissent assez pour qu'un dessein pour la France d'après-guerre puisse commencer à être tracé.

Avec la fin du conflit apparaissent de nouveaux défis pour reconstruire l'Europe, pour renouer avec la démocratie et pour soutenir nos soldats qui poursuivent le combat dans une guerre qui n'est pas encore achevée en Asie. Il faudra enfin tirer les conséquences des échecs militaires de 1940 pour renforcer les armées de la France face aux menaces qui la visent. Hier comme aujourd'hui, c'est un combat que nous ne devons pas perdre de vue.

Avec la Victoire, vient aussi le retour des prisonniers, des déportés et la longue attente de ceux qui ne reviendront pas, ayant sacrifié leur vie pour notre liberté. Enfin, il y a tous ceux que plus personne n'attend, car ils ont été déportés par familles entières dans des convois vers l'Est, qu'un holocauste achevait.

Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.

Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté.

Vive la République.
Vive la France.



AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Samedi 27 Mai : Fête des voisins

La fête des voisins est un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur.

Cette soirée a permis à chacun de voir ou revoir des personnes habitant près de chez lui, tout en dégustant leur pique-nique.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Cérémonie et Fête du 14 Juillet

Concours de pétanque, structure gonflable, barbecue, retraite aux flambeaux, feu d'artifice...



AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Samedi 26 août

80 voitures de la Rando Auto Rétro de la Haute Somme ont traversé notre commune.



Samedi 16 septembre

Randonnée pédestre (parcours d'environ 8 km)



AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Mercredi 20 septembre

Rencontre avec M. Stéphane DEMILLY, Sénateur de la Somme.



Vendredi 15 décembre

Rencontre avec M. Rémi CARDON, Sénateur de la Somme.



Les Sénateurs, le Maire et les Conseillers Municipaux ont échangé sur les projets et les problématiques de la commune ainsi que sur les mandats des élus.

AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Cérémonie du 11 Novembre



**Message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées,
et Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des
Anciens combattants et de la mémoire
11 novembre 2023**

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

Cinq ans déjà que Clemenceau a présenté l'armistice à la Chambre des députés, saluant l'Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « nos grands morts qui ont fait cette victoire ». Et dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté.

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français.

C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devancent la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire.

Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres.

Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.

Et portons fièrement le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent.

Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer .

Vive la République !

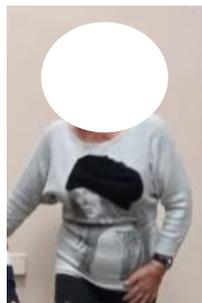
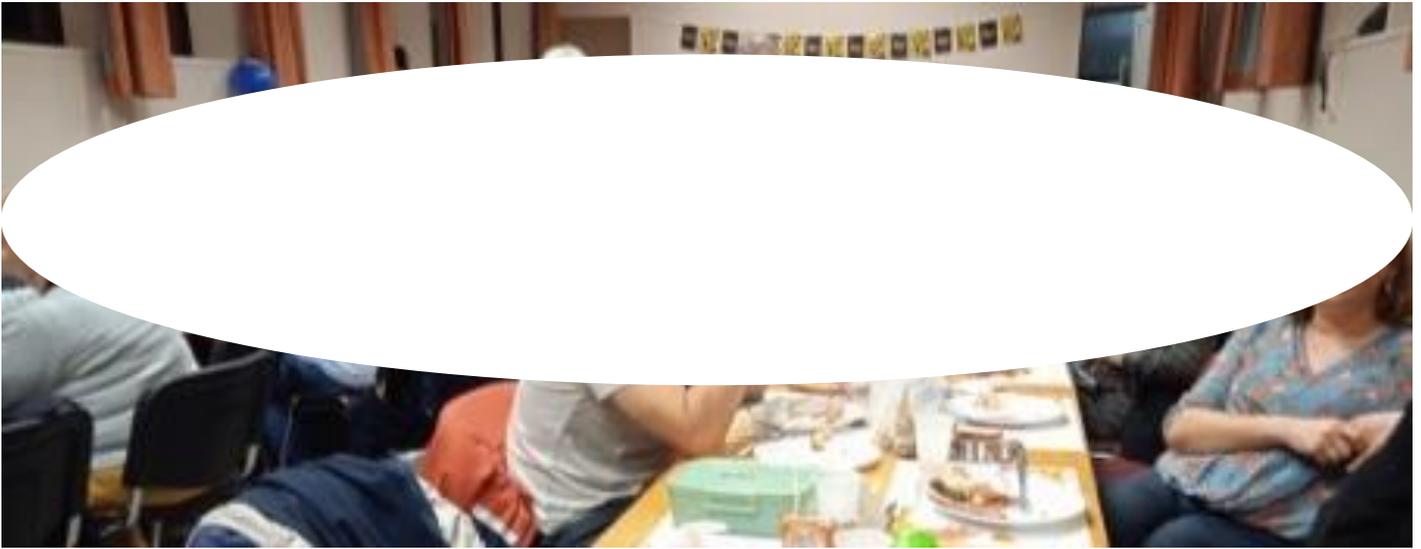
Et vive la France !



AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Samedi 18 novembre : Soirée Beaujolais



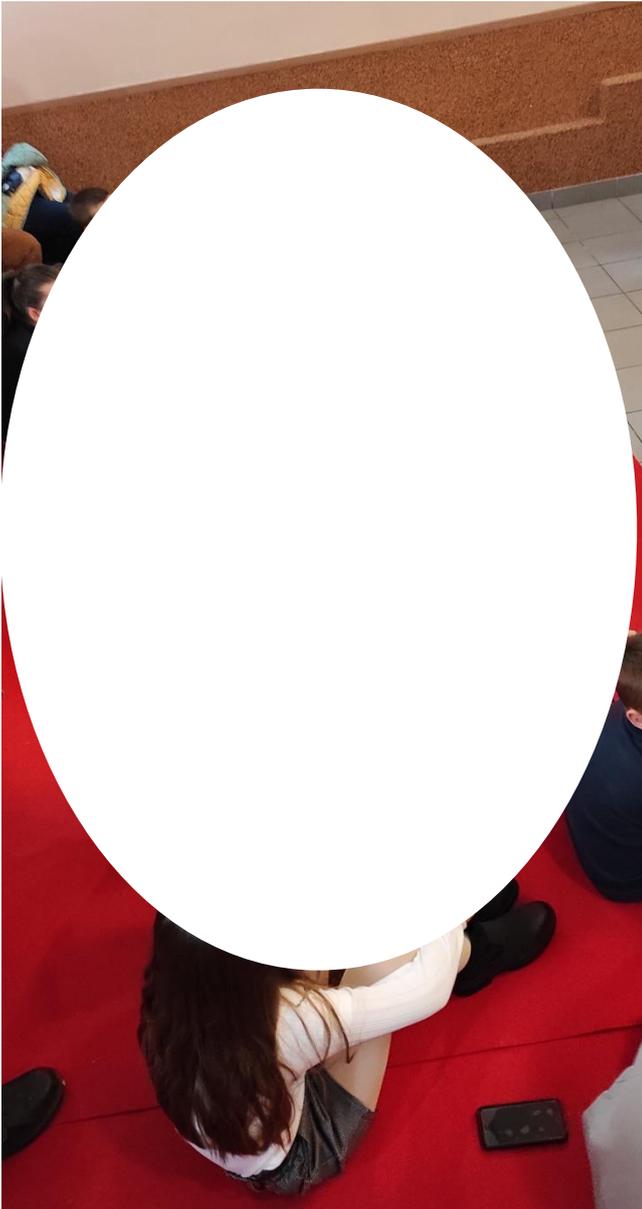
Pour les fêtes de fin d'année, quelques décorations extérieures ont été réalisées par l'employé communal



AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Samedi 16 décembre : Arbre de Noël



Les enfants ont pu profiter d'un spectacle de magie et de la visite du Père Noël accompagné de ses lutins.

Le Père Noël a distribué des cadeaux ainsi que des friandises.

Merci Père Noel, nous avons vu dans les yeux des enfants la joie et les étoiles du bonheur scintiller !



AU FIL DE L'ANNÉE 2023...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

CONCOURS DE DECORATIONS DE NOEL

Cette année, avant de retourner en Laponie pour prendre un repos bien mérité, les lutins du Père Noël sont passés dans les rues du village afin d'élire les maisons les mieux décorées...

**Remise des prix
lors des vœux du Maire le samedi 13 janvier 2024**

Chers habitants,

Merci pour votre investissement !

Les décorations étaient tellement réussies que c'était un vrai spectacle féérique...

*Le comité des fêtes
et l'équipe municipale*

Notre sélection des plus belles décorations de Noël

3 Voirie Grise



12 Bis Rue des Vergers



19 Rue Neuve



9 Rue Neuve

31 Grand'Rue

58 Grand'Rue



COMITE DES FETES

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Election du nouveau bureau le 28 juillet 2023

Présidente : Evelyne SCHIETEQUATTE
Vice-Président : Jacky WAESELYNCK
Trésorière : Anne-Sophie WAESELYNCK
Trésorier Adjoint : Mathias DIEU
Secrétaire : Véronique LAVOLET
Secrétaire adjointe : Caroline KOENIG



Programme du comité des fêtes

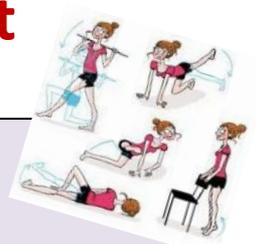
Année 2024

| | | |
|----------|-----------|--------------------|
| 17 | Février | Belote |
| 27/28 | Avril | Fête du village |
| 24 ou 25 | Mai | Fête des voisins |
| 14 | Juillet | Fête du 14 juillet |
| 14 ou 15 | Septembre | Randonnée |
| 23 | Novembre | Beaujolais |
| 14 | Décembre | Arbre de Noël |



* * * * *

ASSOCIATION M'T'FORMES Herleville et Framerville-Rainecourt par Caroline KOENIG



Gym d'entretien :
Abdos, fessiers, stretching, renforcement, gainage...
Les Mardis de 18h30 à 19h30, depuis le 05/09/2023
Salle des fêtes de Herleville
Informations : mtformeherleville@gmail.com

LIRE ET DELIRES

Par Sébastien Hénon



Toujours avec le même plaisir que les bénévoles de l'association **Lire et Délires** vous accueillent au Gerموir, 13 rue de l'Église, les mercredis et les samedis de 14h30 à 16h30.

A commencer par madame Maryvonne Merieux, Commissaire des collections, dont la connaissance des livres n'a d'égal que la gentillesse et le dévouement. Elle saura toujours vous conseiller dans vos choix de lecture si besoin. Nous la remercions une fois encore à l'occasion de ce bulletin municipal annuel pour son engagement inconditionnel au Gerموir.

Plusieurs activités ont été proposées depuis plus d'un an pour certaines, d'autres plus récemment.

Évoquons d'abord l'atelier d'écriture animé par madame Chloé Margueritte. Un sujet est proposé avec un temps donné de réflexion avant l'écriture. Cela donne toujours de belles surprises et permet d'avoir de beaux échanges.

Le club lecture, animé également par madame Chloé Margueritte est une occasion de venir parler d'un livre que vous avez aimé et de donner aux autres l'envie de le lire à leur tour. Là aussi, nous avons toujours des échos très favorables. A noter qu'il est possible de venir comme simple auditeur. Un grand merci à madame Margueritte, par ailleurs secrétaire de l'association, de savoir se rendre aussi disponible.

Nous organisons toujours des soirées de lecture autour d'un auteur ou d'un thème, mais, avec une totale liberté d'autres textes; la priorité étant de mettre en avant des œuvres qui nous sont chères.

Parmi les nouveautés, nous proposons de l'aide au français à destination principalement des enfants de l'école primaire, bien entendu, l'ensemble des enseignants bénévoles sont prêts à apporter une aide à des collégiens, lycéens.

Nous poursuivons les expositions artistiques au Gerموir, qui, nous le précisons, n'est pas qu'une bibliothèque mais bien un espace culturel où tous les arts peuvent s'exprimer.

N'hésitez pas à vous déplacer pour voir les œuvres exposées...

LIRE ET DELIRES

Par Sébastien Hénon

Puisque nous sommes en lien avec la mairie, nous avons proposé pour la fête municipale de fin avril une animation autour du carnaval de Venise. Pour ce, madame Nathalie Tenas, connue aussi sous le nom de Nhaelle de France, son nom d'artiste, anime un atelier de création de costumes. Cet atelier est ouvert à tous et réalisé uniquement avec du matériel de récupération. Nous avons bénéficié d'un don important de tissus de l'entreprise « RC Textiles Récaux Christophe », que nous remercions vivement pour son soutien. Ce sera un beau moment dont vous pourrez tous profiter au printemps.

Un atelier créatif sera proposé cette année : la fabrication d'objets en résine (bijoux, boutons, décoration...).

Beaucoup d'autres propositions vous seront faites encore cette année. Vous serez informés par la distribution régulière de flyers et en suivant l'actualité du Gerموir sur Facebook (Le Gerموir, Lire et Délires).

Pour accéder à toutes ces activités, il suffit de prendre une adhésion annuelle de 10 euros.

Merci à l'ensemble des bénévoles et adhérents, merci à madame Virginie Ledoux pour l'animation du club Halloween du 28 octobre dernier que nous proposerons à nouveau. Merci à madame Margueritte pour l'atelier « Écris ta lettre au Père Noël ». Merci enfin à la municipalité de Framerville-Rainecourt, particulièrement à monsieur le Maire, Jean-Philippe Avenel pour son soutien indéfectible.

*Sébastien Hénon,
Président de Lire et Délires, en charge du Gerموir.*

*Renseignements :
au 06 22 32 52 44
lireetdelires80@gmail.com*



UN PEU D'HISTOIRE....

par Marcel QUEYRAT

LA BANDE NOIRE DANS LE CIEL DU SANTERRE (suite)

Chers lecteurs,

Quelques-uns d'entre vous m'ont demandé ce qu'il était advenu des quatre pilotes de la « bande noire » dont j'ai cité quelques combats aériens, en 1916, dans le ciel du Santerre (Bulletin de janvier 2023).

Sans doute vous rappelez-vous leurs noms : Georges Guynemer, Alfred Heurtaux, Mathieu Tenant de La Tour et Albert Deullin.

Leur escadrille, l'escadrille n°12 dite des Cigognes était arrivée à Cachy, près de Villers-Bretonneux, en mai 1916*.

Auparavant, Guynemer, basé d'abord à Vauciennes (Oise), avait remporté le 19 juillet 1915 sa première victoire, au sud de Soissons, dans l'Aisne. Sa cinquième victoire, qui avait fait de lui un « as », il l'avait obtenue au-dessus de Roye le 3 février 1916. La photographie de ce très jeune homme, avait fait la couverture de l'hebdomadaire « L'Illustration » ; à 21 ans, le sergent Guynemer, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, Croix de Guerre avec 4 palmes, était entré dans la légende.

Le 12 mars 1916, son escadrille avait été transférée à Vadelaincourt, près de Verdun. Le lendemain, il avait été grièvement blessé en attaquant cinq avions allemands ; hospitalisé, il n'avait rejoint son escadrille qu'à Cachy.

C'est depuis Cachy, qu'il participa à la bataille de la Somme au cours de laquelle, il totalisa vingt et une victoires homologuées. Bien que très attaché à son tableau de chasse, il savait se montrer chevaleresque : le 6 juin 1916, il s'était trouvé face à face avec un pilote allemand dont la mitrailleuse s'était enrayée. L'évitant, il le laissa s'éloigner sans tirer. Ce pilote ennemi était Ernst Udet qui deviendra l'un des as de l'aviation allemande.** Il avait aisément identifié son adversaire car, depuis ses premiers vols opérationnels, Guynemer baptisait chacun de ses avions « Vieux Charles » en hommage à l'un de ses formateurs, Bonnard, qui lui avait fait don de son Morane-Saulnier portant le surnom de son mécanicien.

C'était l'époque où, à Paris, Georges Guynemer avait rencontré l'actrice Yvonne Printemps. Tous deux connaîtront une liaison passionnée.

UN PEU D'HISTOIRE....

par Marcel QUEYRAT

En février 1917, l'escadrille devenue administrativement Spa 3 fut dirigée sur la Lorraine, à Manoncourt puis dans l'Aisne, du 9 avril au 9 juillet. Il est alors capitaine. Il a 22 ans. La presse le surnomme « l'As des as ». Sa devise, « faire face », inspire nombre d'officiers.

Le 10 juillet 1917, la Spa 3 s'installe à Saint-Pol-sur-Mer. Il obtient sa cinquante-troisième victoire le 20 août, au-dessus de Poperinghe. Quelques jours plus tard, il remplace le capitaine Heurtaux à la tête de l'Escadrille des Cigognes, son ami ayant été blessé lors d'un combat aérien.

Mais le 11 septembre, parti en reconnaissance au-dessus de Langemark, il ne revient pas. Que s'est-il passé ? Son co-équipier, le lieutenant Bozon-Verduraz n'a pu le suivre dans l'attaque d'un biplace d'observation Rumpler car ayant aperçu plusieurs Fokker qui arrivaient, il s'est porté à leur rencontre pour couvrir son chef. Sur le lieu de la chute du « Vieux Charles », à Poelkapelle, un médecin allemand constate que Guynemer a reçu une balle en plein front, une à l'épaule et plusieurs dans les jambes. Il récupère ses papiers mais doit fuir le secteur à cause des violents bombardements de l'artillerie britannique.

Les Allemands annoncent sa mort en publiant ses papiers dans la presse, mais, lorsque les Britanniques prendront Poelkapelle en octobre 1917, ils ne retrouveront aucune trace ni de l'avion ni de son pilote.

Le 30 avril 1922, une plaque portant son nom ainsi que les termes de sa dernière citation, fut inaugurée au Panthéon. En 1923, une stèle fut dressée en son honneur à Poelkapelle. Devant celle-ci, chaque 11 septembre, viennent se recueillir de nombreux membres de l'Armée de l'Air. En 1938, l'Allemagne restitua à la France sa carte d'identité... (Il repose probablement dans la fosse commune de Rumbek en Belgique).

Alfred Heurtaux est affecté à l'Escadrille des Cigognes le 7 juin 1916. Auparavant, au sein de l'Escadrille N38, il a obtenu sa première victoire le 4 mai 1916***. Son habileté aux commandes, son sang-froid, son autorité naturelle, font qu'il prend le commandement de l'Escadrille des Cigognes le 9 novembre de la même année alors qu'il n'est que lieutenant. Quelques jours plus tard, il abat l'as allemand Kurt Wintgens au-dessus de Villers-Carbonnel.

UN PEU D'HISTOIRE....

par Marcel QUEYRAT

Blessé une première fois le 5 mai 1917, il est atteint plus grièvement le 3 septembre au point de devoir abandonner les combats après 21 victoires homologuées plus 13 probables.

Alors capitaine, il est cité à l'ordre de l'Armée le 22 octobre 1917 : « Officier d'élite. D'abord cavalier d'une éclatante bravoure, est devenu un pilote de chasse d'une habileté et d'un sang-froid incomparable se battant depuis trois ans avec la même joie et le même culte du devoir. Garde au milieu des plus périlleuses attaques, le calme le plus étonnant et d'une audace splendide et donne un magnifique exemple de dévouement à la patrie. Blessé le 5 mai 1917 en attaquant seul neuf avions de chasse ennemis, a été à nouveau gravement atteint le 3 septembre 1917 au cours d'un dur combat. A abattu 21 appareils allemands. Quinze fois cité à l'ordre. Chevalier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre ».

En 1919, âgé de 26 ans, il est élu député de Seine-et-Oise. Lors des élections suivantes, il ne se représente pas et part pour les Etats-Unis où il exerce une fonction de direction chez Ford. Revenu en France, il poursuit ses activités chez General Motors puis chez Renault. Cela ne l'empêche pas de présider l'Association des As de 14-18 puis l'Association des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air. Nommé commandant en 1931 puis lieutenant-colonel en 1935, il réintègre l'armée active avec la fonction d'inspecteur de l'aviation de chasse.

Après la défaite de 1940, démobilisé, il est vice-président de la Légion française des Combattants. Admirateur du maréchal Pétain, il soutient le gouvernement de Vichy et est décoré de la francisque. Mais refusant la défaite et l'occupation de la France, il s'engage dans la Résistance et, avec ses anciens camarades militaires, il crée le réseau Hector. Le jeune Jacques Delmas dit « Chaban » en fait partie dès décembre 1940. Ce réseau est, par la suite, intégré dans l'OCM (Organisation Civile et Militaire). Arrêté par la Gestapo en novembre 1941, Alfred Heurtaux est emprisonné d'abord à Fresnes puis en Allemagne. En mars 1945, il est transféré à Buchenwald. Les Alliés le libèrent le 11 avril de cette même année.

Promu colonel puis général, il est affecté à la Mission militaire pour les affaires allemandes. Par décret du 12 juin 1945, il est fait Compagnon de la Libération. En 1956, il est élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

Il est décédé le 30 décembre 1985 à Chantilly.

UN PEU D'HISTOIRE....

par Marcel QUEYRAT

Albert Deullin, blessé à trois reprises lors de combats aériens, est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 4 juin 1916. Après être passé par la N3 (équipée de Nieuport), il prend le commandement de la Spa 73 du 22 février 1917 au 2 mars 1918. L'escadrille reçoit ses avions SPAD VII en janvier 1917. Le dessin de la cigogne de la Spad 73 est inspiré des estampes japonaises.

Albert Deullin, promu officier de la Légion d'Honneur en juin 1918 est titulaire de la Croix de Guerre avec treize palmes et une étoile. Il totalise vingt victoires aériennes homologuées.

Au lendemain de la guerre, il est entraîné, par des anciens pilotes militaires dans une aventure qui, à l'époque, paraît folle : créer des lignes aériennes régulières transportant des passagers. Pour cette tâche, les avions n'existent pas. Qu'importe ! On va, pour commencer, installer sur un Salmson 2A2, deux passagers assis en vis-à-vis à la place de l'observateur. La première ligne relie Paris à Strasbourg le 21 septembre 1920. La Compagnie Franco-roumaine de Navigation aérienne, financée par la Marmarosh Bank est créée. Albert Deullin est chef pilote.

Le picard Henri Potez, qui a compris tout l'intérêt de cette initiative, construit une usine à Aubervilliers pour fabriquer le Potez VII puis le Potez IX, plus confortables pour les passagers. La ligne Paris-Constantinople est ouverte le 1^{er} juillet 1922. Dans toutes les capitales, Albert Deullin est reçu par les chefs d'Etat. La réputation des ailes françaises est une référence de compétence et d'audace. La « Franco-roumaine » concurrence le train et devient un outil du rayonnement de la France.

Mais le 29 mai 1923, Albert Deullin se tue à Villacoublay en essayant un nouvel avion. Son adjoint, Maurice Noguès, un ancien « as » qu'il avait lui-même choisi, prend sa place et poursuit l'aventure.

Mathieu Tenant de la Tour avait obtenu sa première victoire le 23 avril 1916 dans la région de Verdun. Quatre jours plus tard, il avait été blessé lors d'un bombardement. Bien que sa guérison soit incomplète, il avait été affecté à l'escadrille N3, à Cachy, où il avait fait la connaissance de Guynemer, Deullin et Heurtaux. Sa deuxième victoire est homologuée le 9 juillet, et sa troisième le 15 juillet. En décembre, il affronte un adversaire qui s'avère redoutable ; il s'agit probablement du lieutenant Gustav Leffers dont il finit par triompher. De nouveau blessé en janvier 1917, il prend en sortant de l'hôpital, le commandement de la N26, une des unités du Groupe de Combat n°12.

UN PEU D'HISTOIRE....

par Marcel QUEYRAT

Une citation à l'ordre de la Xème Armée en date du 5 juin 1917 est particulièrement élogieuse : « Excellent chef d'escadrille. Brillant pilote de chasse. Le 7 mai 1917, a abattu un avion ennemi qui s'est écrasé dans nos lignes. ».

Le 3 novembre 1917, il accède au grade de capitaine. Mais le 17 décembre 1917, il se tue aux commandes de son avion en effectuant une démonstration devant les Britanniques au-dessus de l'aérodrome d'Auchel dans le Pas-de-Calais. Son palmarès était de sept avions homologués plus deux ballons d'observation (drachen) et onze victoires probables.

Marcel Queyrat

Président cantonal du Souvenir Français.



* Le Groupe de Combat n°12, appelé Escadrille des Cigognes, comprend les escadrilles N3, N26, N73, N103 (dénomination à partir du 4 juillet 1916). La forme et la couleur des cigognes peintes sur le fuselage varient selon les unités).

** Dans « Ma vie et mes vols », pages 53s, Ernst Udet décrit en détail les phases du combat engagé contre Guynemer et il conclut : « ... Je crois qu'aujourd'hui encore, l'esprit de l'ancienne chevalerie n'est pas complètement mort. Et c'est pourquoi je dépose cette couronne tardive sur la tombe inconnue de Guynemer. »

*** C'est par erreur que j'ai écrit dans notre Bulletin précédent qu'Alfred Heurtaux n'avait remporté aucune victoire lorsqu'il est arrivé à Cachy. Merci, cher lecteur, de bien vouloir m'excuser.

BIBLIOGRAPHIE :

« Aviateurs de la Grande Guerre » de Bernard Marc et Pierre Robin. B. Giovanangeli Editeur. Paris 2005.

« Airfields & Airmen » de Mike O'Connor. Pen & Sword Aviation. 2013. Barnsley. South Yorkshire.

“La Guerre aérienne 14-18” Patrick Sadi-Lecoinge
Collection Patrick Sadi-Lecoinge Capelle-les-Hesdin (62) 2017.

« Ma Vie et mes Vols » de Ernst Udet. Edité en français par Flammarion 1955.

LE COIN DES ENFANTS

Coloriage



*Notre délégué à la protection des données :
Service DPO / Syndicat Intercommunal AGEDI
15 Lieu-dit Les Marnières BP 90217 15 002 Aurillac
rgpd@agedi.fr*



Ouverture de la Mairie au Public

**Mardi
de 16h00 à 17h30**

**Jeudi
de 16h30 à 18h00**

Téléphone
03 22 85 81 31

Courriel
mairie.framerville-rainecourt@wanadoo.fr

Site web : www.framerville-rainecourt.fr